



Municipalité d'Amherst

124 rue Saint-Louis
Saint-Rémi-d'Amherst Qc J0T 2L0
Téléphone : 819-681-3372
Télécopieur : 819-687-8430
Courriel : amherst@municipalite.amherst.qc.ca
www.municipalite.amherst.qc.ca

BULLETIN MUNICIPAL

OCTOBRE 2017

RÉFLEXION DU MOIS

La puissance ne consiste pas à frapper fort ou souvent, mais à frapper juste (Honoré de Balzac)

LE MAIRE DE SERA PAS CANDIDAT AUX ÉLECTIONS DE NOVEMBRE PROCHAIN

J'ai informé les employés ainsi que les membres du conseil que je ne serai pas candidat à la mairie pour les prochaines élections. Après 16 années comme maire et deux comme conseillers, je me retire de la vie municipale active avec la satisfaction d'avoir fait avancer la municipalité. Avec les lois de l'accès à l'information, des droits du travail et de la personne ainsi que l'éthique municipale obligeant les élus à la concertation, aux références juridiques et au regroupement de service, il est devenu difficile même pour les élus d'œuvrer dans ce contexte changeant, imprévu et souvent imposé par les différents ministères. Devenir un bon législateur et administrateur d'une municipalité suite à une élection demeure un défi et ceux qui ont assisté de façon continue aux réunions municipales l'ont bien compris. Penser le contraire relève de la fausse perception ou de l'ignorance. Ce qui a permis de réaliser autant d'objectifs et de projets est sans contredit la confiance que m'ont accordée les citoyennes et citoyens tout au long de ce mandat. Je les en remercie chaleureusement. Je tiens aussi à souligner l'excellent travail d'équipe, la confiance mutuelle et le respect des individus qui ont toujours guidé les rencontres de travail et du conseil au cours de ces années. Sans pouvoir rencontrer toutes les attentes exprimées par les citoyens via les conseillers et conseillères municipales de chacun des districts, le conseil a travaillé à maintenir une satisfaction élevée qui s'est souvent exprimée directement par témoignage et/ou par écrit aux membres du conseil. Je souhaite bonne chance aux nouveaux élus et, comme je l'ai souligné à plusieurs d'entre vous, je demeure disponible pour aider la municipalité et le nouveau conseil à effectuer une transition harmonieuse des dossiers importants.

OUVERTURE DE LA NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE DE VENDÉE LE 26 OCTOBRE À 16H00

Dans un premier temps, la municipalité avait demandé à quatre (4) soumissionnaires de faire des propositions à partir des plans d'architecte mais la démarche s'est avérée difficile. Les services publics de la municipalité ont repris et simplifié l'appel d'offres. Une nouvelle soumission a été réacheminée aux quatre commerçants. " BMR de la Minerve" a été le plus bas soumissionnaire conforme.

L'ouverture de la bibliothèque de Vendée se fera mardi le 26 octobre prochain à 16h00. À cette occasion, les personnes présentes pourront visiter les nouveaux locaux. Nous désirons rappeler que la bâtisse sera dédiée à Mme Carole Cardinal Martineau. En effet, suite aux décès de celle-ci dans l'exercice de ses fonctions à titre de conseillère, un groupe de citoyennes a déposé une pétition demandant que la future bibliothèque soit nommée en son honneur. Le conseil a accédé à cette requête.

PROGRAMME TECQ DESTINÉ À L'AMÉLIORATION DES INFRASTRUCTURES

La deuxième phase du programme TECQ a été demandée au printemps 2016 et redemandée en 2017. Le ministère de l'Environnement l'a approuvé en juin 2017. Le ministère des Transports a complété son analyse et a donné son autorisation en août dernier. Le ministère des Affaires Municipales a le dossier depuis cette date. Ce qui devait être une formalité aura pris 2 mois si la réponse affirmative nous parvient sou peu. La deuxième phase est de plus de 400,000\$ et prévoit la réfection de plusieurs tronçons de routes ainsi que du gravelage et le creusage des fossés.

LE DERNIER CONSEIL DE L'ÉQUIPE EN PLACE S'EST TENU LE 2 OCTOBRE DERNIER

L'équipe actuelle a tenu son dernier conseil municipal le 2 octobre dernier. Un conseil ne peut-être tenu dans les trente (30) jours précédent un scrutin municipal. L'évènement a été souligné à l'occasion d'un goûter qui a réuni les élus ainsi que quelques employés qui ont travaillé de près avec les membres du conseil. À cette occasion, le maire ainsi que les conseillers ont souligné leur collaboration exceptionnelle à la réussite de ces nombreuses années de travail. Le travail d'équipe autant des élus que des employés a été en grande partie la clé du succès rencontré depuis 12 années.

DIFFICULTÉS DE COMMUNICATION DES POMPIERS VOLONTAIRES ET PREMIERS RÉPONDANTS AVEC LES ÉQUIPEMENTS DE BELL CANADA

Les services d'urgence éprouvent toujours des difficultés de communication avec les téléavertisseurs (pagettes) de Bell. La municipalité a fait à plusieurs reprises des demandes visant l'amélioration des équipements. La solution serait l'implantation du cellulaire mais Bell nous dit « ne pas trouver son compte ». Le dossier se poursuivra avec la demande éventuelle de subvention au niveau provincial et fédéral. Il semblerait que la seule solution soit reliée à ce type de démarches.

COLLOQUE DE L'ORGANISME "SOCIÉTÉ POUR LA PROTECTION DU BASSIN VERSANT DE LA RIVIÈRE MASKINONGÉ" (PROMA) À LABELLE LE 20 SEPTEMBRE DERNIER

La PROMA a tenu son colloque annuel à Labelle le 20 septembre dernier. À cette occasion, plusieurs représentants d'organismes et des six municipalités participantes ont échangé sur les projets de la PROMA. Les trois sujets d'intérêts ont été les suivants :

- Suivi de la qualité de l'eau par les bornes de mesures le long de la rivière.
- Le projet du réseau canotable le long de la rivière de la Minerve à Harrington verra le jour en 2018.
- Le directeur du MERN, M. François Lapalme est venu présenter et recueillir des commentaires sur le programme d'informations concernant les coupes de bois en forêt publique.

La PROMA s'est donné un nouveau logo avec le profil d'un Maskinongé qui selon des informations recueillies signifie " Tigre des rivières " dans le langage amérindien.

En dernier lieu, les maires présents ont mis en place un règlement pour les nouveaux élus municipaux afin d'assurer la survie de l'organisme.

DÉNEIGEMENT DES CHEMINS MUNICIPAUX DANS LE SECTEUR SAINT-RÉMI (2017-2022)

Suite à des appels d'offres qui ont suivi les règles demandées par le ministère des Affaires municipales et Occupation du territoire, un seul soumissionnaire a déposé une offre. Après l'analyse de conformité, le conseil a approuvé la proposition de " Les Bois Ronds Inc. " pour la période 2017-2022. L'augmentation est en deçà de l'inflation prévue pour les prochaines années.

RÉSERVATION DU NOUVEAU GYMNASÉ À L'ÉCOLE LE CARREFOUR APRÈS LES HEURES D'ÉCOLE

Le comité formé de représentants des municipalités d'Amherst, de Brébeuf et de Lac-des-Plages, aidé d'une conseillère en loisirs ont déposé un encadrement des gestions et des coûts de location du gymnase de l'école Le Carrefour. Les personnes intéressées doivent s'adresser au bureau municipal (poste 5200). Certains ajustements pourraient être apportés avec l'arrivée du nouveau responsable au conseil municipal.

Bernard Lapointe, maire

PAGE DES ANNONCEURS

CENTRE COMMUNAUTAIRE CYRILLE-GARNIER

EXPOSITION D'ART – PEINTURE ET ARTISANAT

LES 7 ET 8 OCTOBRE

info : Micheline McKay 819-687-3154

SOIRÉE BINGO À 19H30

dimanche le 8 octobre



BIENVENUE À TOUS !

Info : Robert Cardinal 819-687-2045

AVIS à tous les parents d'étudiants de la municipalité d'Amherst



ENSEMBLE POUR LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE ET LA FIERTÉ !

L'objectif des Journées de la persévérance scolaire est de mobiliser et de rassembler l'ensemble de la communauté autour de l'enjeu de la réussite éducative et de la persévérance scolaire en faisant la promotion d'activités, de façon à :

*soutenir et encourager la persévérance scolaire par un simple geste
à large portée*

Pour sa part la municipalité d'Amherst offre un prix en argent à chaque étudiant qui au cours de l'année 2017 a gradué et ce, du niveau primaire jusqu'au niveau universitaire.

**Nous demandons aux parents de nous faire parvenir le nom de
leur enfant finissant ainsi qu'une copie du bulletin scolaire.
(courriel, courrier ou en personne à nos bureaux)**

Les prix seront remis lors du 5 @ 7 de la municipalité
(vous serez avisés par courrier **de la date**)



